

## Compte-rendu du Conseil de la Vie Sociale du 26/01/2024

Etaient présent(e)s :

Mme BRIEL, Mme FRECHET, Mme MAUMERT, Mme BABOLA, Mme PYNSON, Mme DARONNAT, Mme CIVELLI, Mme GRIOT, Mme MARTINEZ, Mme ARBEY-CHANRION, Mme GIRAUD, Mme HARAGHI, Mme HERNANDEZ, Mme COULOUVRAT, M. DUBOIS, M. GAILLARD, M. PERRIER, M. LANDON, M. MORTIER, M. REYNAUD.

Ordre du jour :

- Election des représentants du Conseil de la Vie Sociale :

Résident(e)s :

Présidente : Mme Suzanne BRIEL

Vice-président : M. Marcel LANDON

Familles :

Président : M. Bernard MORTIER

Vice-présidente : Mme Odile BABOLA

M. DUBOIS propose que les Président(e)s siègent au Conseil d'Administration

- *Accueil des nouveaux résident(e)s :*

Comment améliorer l'arrivée d'une nouvelle personne ?

M. LANDON remarque que certain(e)s résident(e)s ne sortent jamais de l'établissement – il propose que des groupes soient faits afin de pouvoir sortir dans Crémieu.

Mme BRIEL est contre les sorties en groupe – elle refuse de « s'exhiber » sur le marché de Crémieu : « Sortir en famille OUI, dans Crémieu NON »

Certaines personnes ne peuvent sortir mais d'autres refusent de sortir – c'est à travailler en fonction des désirs et des possibilités de chacun(e).

Mme MAUMERT exprime son contentement quant à l'accueil qui lui a été réservé – elle aime sortir avec l'animation et avec sa famille.

M. MORTIER :

Concernant l'admission de son épouse tout était prévu au niveau administratif depuis quelques temps. Il n'a jamais vu un membre du personnel s'énervé contre un(e) résident(e).

Seul bémol : le manque d'informations médicales : l'aidant principal se retrouve « dépossédé » de toute information.

Pourrait-on envisager un échange trimestriel avec le médecin ?

Mme BABOLA :

L'échange régulier avec le médecin est une demande récurrente des familles depuis un certain temps

Problème de l'établissement : 2 médecins sont en congé maternité.

Le Docteur FOSSIER est seul pour 94 résident(e)s.

Au niveau des bilans faits au laboratoire, les familles pourraient-elles avoir les résultats par mail ?

- A demander au laboratoire

Mme MARTINEZ : les infirmières essayent de prévenir les familles mais il y a le manque de temps – Impossible de prévenir chaque famille des bilans sanguins effectués.

Mme CIVELLI : attention certain(e)s résident(e)s refusent que leurs proches soient informés de leur état de santé.

Comment améliorer la transparence sans trahir le secret médical ?

Il y a une réflexion à faire – à gérer au cas par cas

Au niveau juridique : par quel support transmettre les informations ?

Mme GRIOT : Les familles apprécient que les médecins prennent le temps de les appeler pour les informer de la baisse de l'état général ou la fin de vie de leurs proches.

M. GAILLARD : l'accueil s'est très bien passé pour son épouse et lui – il est rentré en EHPAD pour accompagner sa femme et a retrouvé des personnes qu'il connaissait plus jeune.

Le seul problème est la nourriture.

Mme MAUMERT : a été résidente dans un autre établissement dans l'Hérault pour accompagner son conjoint – elle est restée dans cet EHPAD jusqu'à son décès.

A été admise en résidence Senior, ensuite a vécu 3 ans chez sa fille – elle s'ennuyait.

Elle est venue à Crémieu pour se rapprocher d'une de ses filles – elle a été très bien accueillie.

Elle est active et partante pour toutes les activités.

Mme BABOLA : sa maman a été très bien accueillie – il faudrait juste envisager un trombinoscope des personnels avec leurs fonctions afin de ne pas être perdu(e)s en début de séjour.

La chose a été commencée juste avant le COVID.

A reprendre mais attention au droit à l'image !

M. MORTIER : un point positif, le linge étant apporté avant l'entrée pour être pucé, quand la personne arrive tout est rangé dans sa chambre, ce qui est très agréable.

Mme HERNANDEZ : peut-être envisager que chaque personne admise ait un parrain ou une marraine parmi les résident(e)s présent(e)s afin d'être mieux intégré(e).

Quelques vidéos des activités faites dans l'établissement seraient bien aussi.

Mme BRIEL : dans son ancien établissement, il y avait des réunions débat autour des sujets d'actualité.

M. DUBOIS : peut-être créer un comité d'accueil des nouveaux arrivants ?

Mme HARAGHI : ça se faisait autour d'un café avec d'autres résident(e)s avec cadeau et carte de bienvenue mais le COVID a tout stoppé.

Le cadeau et la carte de bienvenue sont maintenus, plus l'affiche de bienvenue dans les ascenseurs. Elle leur fait visiter l'établissement quelques jours après leur arrivée.

Mme GRIOT : avant COVID un apéritif était fait dans le service d'accueil des résident(e)s.

Toute l'assemblée est d'accord pour la reprise de cette pratique mais attention à l'horaire – à réfléchir

- *La fin de vie :*

Comment faire passer l'information de façon digne et respectueuse ?

Différentes formes de communication ont été essayées mais rien de probant :

- Une photo avec un texte fait par les soignant(e)s sur un autel avec une bougie mais certain(e)s ont été très choqué(e)s
- Une affiche avec le nom, la date de décès et le service de la personne – mais un peu pauvre

Mme BABOLA : quand les résident(e)s demandent, leur dit-on la vérité ?

Oui les résident(e)s sont informé(e)s

Mme BRIEL : l'information est importante, c'est une reconnaissance

- Les familles appréciaient beaucoup l'autel avec les mots des soignant(e)s racontant leurs proches
- D'accord pour les affiches mais pas plus d'une semaine – réfléchir avec les résident(e)s et les personnels du lieu d'affichage par service

M. GAILLARD voudrait connaître la situation financière de l'EHPAD suite aux infos parues dans les médias.

Tous les EHPAD seront en déficit, en cause :

- Revalorisation des salaires sans aide de l'état
- Augmentation du gaz
- Augmentation de l'électricité
- Augmentation de l'alimentation

La résidence Jeanne de Chantal ne s'en sort pas trop mal grâce à l'autofinancement et un legs pour les travaux.

Il faudra prévoir le nettoyage des vitres

Mme HERNANDEZ émet l'idée d'un Food Truck dans la cour l'établissement - l'été - ouvert aux résident(e)s, aux personnels et aux habitant(e)s de Crémieu.

La séance est levée à 16h00

## Conseil de la Vie Sociale

### EHPAD Jeanne de Chantal CREMIEU

Madame, Monsieur,

**Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)** s'est réuni récemment en l'EHPAD Jeanne de Chantal. Il s'agit d'une reprise après l'interruption imposée par la crise de la COVID 19.

#### **Qu'est-ce que le CVS ?**

Le CVS est un groupe de personnes qui se réunissent à titre consultatif.

C'est un lieu d'expression qui donne la possibilité aux usagers, aux résidents et à leurs familles de communiquer, d'échanger, de donner leur avis sur l'ensemble de leurs conditions de vie, de soins et d'hébergement... Il se réunit tous les 3 mois.

#### **Missions et compétences**

Le CVS débat des sujets évoqués et donne son avis. Il propose des solutions d'amélioration du quotidien des personnes et du fonctionnement de l'établissement ou des services.

Notamment : l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités et l'animation socio-culturelle, les services thérapeutiques, l'utilisation des locaux collectifs etc...

#### **Composition du CVS**

Il est composé de représentants des résidents, des familles (proches aidants ou représentants légaux), de l'organisation gestionnaire, du personnel de l'établissement, du médecin coordinateur, d'un membre de l'équipe médico-soignante, des bénévoles intervenant dans l'établissement.

Dans le but d'organiser la représentativité, la réglementation prévoit les élections d'un représentant parmi les résidents, et de deux représentants des familles ou des proches aidants. Ces élections se sont déroulées lors de la dernière réunion du CVS

Voici le résultat de ces votes :

- Représentant des Résidents : Mme Suzanne BRIEL
- Représentants des Familles :  
Mr Bernard MORTIER - Représentant des familles au Conseil d'Administration  
Tél : 06 31 04 73 39 [jeanneetbernard@orange.fr](mailto:jeanneetbernard@orange.fr)  
Mme Odile Babola tél : 06 25 96 13 21 [odilebabola@sfr.fr](mailto:odilebabola@sfr.fr)

La prochaine réunion devrait avoir lieu vers la fin avril. Si vous avez des questions, ou des interrogations, dans le cadre des compétences du CVS, n'hésitez pas à nous les transmettre, nous les évoquerons lors du prochain débat.

Odile BABOLA Bernard MORTIER

## Relevé de conclusions du Conseil de la vie sociale du 22/04/2024

### Résidence Jeanne de Chantal à Crémieu

- 1) **Approbation du Compte rendu du CVS du 26/01/2024**
- 2) **Présentation du règlement intérieur du CVS** : 2 points mineurs ajoutés. Le règlement sera adopté au prochain CVS
- 3) **Communication entre l'EHPAD et les familles**
  - Questions centrées sur la communication entre les résidents ou familles et l'équipe médicale
  - les représentants des familles proposent l'utilisation d'une application internet permettant de partager certains dossiers avec les équipes de l'EHPAD (résultats d'analyse, ordonnances, échanges avec le personnel...) : problème du secret médical. A demander aux médecins
- 4) **Repas** : réclamations nombreuses des résidents
  - Demande de participation du CVS à la commission repas : à mettre en place
  - Problèmes connus de la direction : une large réflexion est en cours à l'EHPAD avant un nouvel appel d'offre en janvier 2025
  - Question sur la prise en charge des besoins des personnes diabétiques : au cas par cas. Se rapprocher du médecin pour la mise en place de menus spécifiques.
- 5) **Accueil d'un nouveau résident**
  - Préadmission : demande d'un organigramme, d'un « trombinoscope » du personnel de l'étage, d'une fiche pratique (horaires des repas, visites, activités...)
  - Admission : pot d'accueil (gouter ?), nom du médecin en charge.
  - Suivi : bilan 1 mois après l'admission (déjà en place), demande d'un bilan 1 an après l'admission.
- 6) **Présentation des très nombreuses activités proposées aux résidents** : réalisées et à venir
  - Projet départemental d'une expérimentation à Jeanne de Chantal en vue de la mise en place d'une politique culturelle dans les EHPAD
- 7) **Présentation par l'EHAD du projet de démarche de l'amélioration continue de la qualité et d'une évaluation externe** :
  - Prévu pour le 2eme semestre 2025 (évaluation tous les 5 ans)
- 8) **Questions diverses** :
  - Panneaux d'affichages dédiés au CVS : prévu par le nouveau règlement.
  - Aménagement de la terrasse du 2<sup>ème</sup> étage : un projet est actuellement à l'étude. Le problème d'accessibilité (seuil et porte) pour les fauteuils roulants va être étudié
  - Distributeur de boissons : demande pour des distributeurs acceptant les pièces et les cartes bancaires
- 9) **Suivi des points abordés lors du CVS de janvier** :
  - Information des autres résidents sur la fin de vie d'un résident : mis en place à l'aide d'un affichage (photo et texte de mémoire)
  - Demande des résidents pour des sorties dans Crémieu : déjà réalisé. Sorties plus nombreuses aux beaux jours
  - Food Truck dans la cour : projet abandonné